Offre actualisée 2023

Agent(e) d'entretien et rénovation en propreté

Certificat de qualification professionnelle, inscrit au RNCP et éligible CPF

Les objectifs de la formation :

- Organisation de chantier
- Réalisation des techniques professionnelles
- Contrôle des résultats
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur les chantiers
- Relation clients et attitudes de service

Public: Tout public

Prérequis : aucun

Durée: 255 heures en blended-Learning

Financement : CPF, Plan de développement des compétences, Contrat de professionnalisation, AIF

Accès à la formation : dossier individualisé avec test de positionnement, entrées et sorties permanentes. Action de formation accessible aux publics en situation de handicap

Modalités du dispositif d'évaluation : évaluations des acquis en cours de formation, tests tout au long de la formation. Evaluations passées en cours de formation

Validation : Certificat de qualification professionnelle d'agent(e) d'entretien et rénovation en propreté.

Epreuve écrite, mise en situation professionnelle, entretien technique, présentation du dossier professionnel, présentation du livret d'évaluation passées e ncours de formation, entretien final avec un Jury

Méthodes pédagogiques

Cette Formation peut être modularisée, individualisée selon profil. Lors de la formation plusieurs méthodes et technique sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence. Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation.

Les techniques utilisées sont : le travail de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôle, étude de cas et brainstorming.

Moyens pédagogiques : plateau technique équipé de matériels professionnel. Ressources pédagogiques et échange avec des professionnels de terrain. Plateforme e-learning.









Description du métier:

L'agent(e) d'entretien et rénovation en propreté est souvent en équipe volante, réalisant des techniques de rénovation de sols. Il intervient sur de nombreux sites, directement chez le client, en général hors présence des usagers. Il peut faire signer les bons de travaux.

L'agent(e) d'entretien et rénovation en propreté réalise des opérations de propreté, de nettoiement et d'entretien des surfaces, locaux, équipements de sites tertiaires, industriels selon la réglementation d'hygiène et de sécurité. L'agent(e) d'entretien et rénovation en propreté travaille seul(e) ou en équipe sous la responsabilité d'un hiérarchique auquel il (elle) rend compte. Dans le respect des consignes, l'agent(e) d'entretien et rénovation en propreté contribue au maintien en état de propreté et d'hygiène des locaux et au bien-être et au confort du client et/ou de l'usager. Il (elle) met en œuvre les techniques et méthodes appropriées à tout type de prestation de nettoyage et de rénovation.

Tout au long de son service, l'agent(e) d'entretien et rénovation en propreté respecte les règles d'hygiène et de sécurité, d'ergonomie et contribue au développement durable par la pratique d'écogestes. Dans le respect de la fiche de poste, il (elle) prend connaissance du diagnostic de l'état des sols et des surfaces, choisit sa tenue travail, prépare les produits et les matériels nécessaires en fonction de la méthode préconisée et manipule avec précaution les produits actifs et les matériels. Il (elle) organise son intervention en fonction du temps imparti et dans le souci de limiter la gêne occasionnée pour les usagers des lieux. Il (elle) réalise des prestations d'entretien courant manuel, de rénovation et des prestations d'entretien mécanisé sur tous types de sols. Il (elle) peut réaliser le nettoyage manuel et le nettoyage mécanisé lors d'une même prestation.

L'agent(e) d'entretien et rénovation en propreté se conforme strictement au protocole de nettoyage et de rénovation défini par le client. Il (elle) contrôle sa prestation en vérifiant l'atteinte du niveau de qualité exigé et il (elle) rend compte sur les documents de traçabilité.

Il (elle) maintient son matériel en état de propreté, en assure l'entretien courant et informe son responsable hiérarchique de l'état des stocks dans le cadre d'une procédure d'approvisionnement.

Il (elle) peut être amené(e) à ajuster ses tâches pour répondre à une demande ponctuelle d'un client. Il (elle) respecte la confidentialité des informations reçues et les conditions d'accès au site. Il (elle) transmet des informations en direct ou par écrit aux autres agents et peut être en contact avec d'autres intervenants externes.

Il (elle) exerce dans des milieux professionnels diversifiés, dans le cadre d'une prestation de nettoyage, externalisée ou non. Il (elle) peut intervenir seul(e) et/ou en équipe sur plusieurs sites, parfois distants les uns des autres. L'agent(e) machiniste classique en propreté porte obligatoirement un équipement de protection individuelle. Il (elle) manipule du matériel mécanisé. L'emploi exige une station debout prolongée avec parfois un rythme de travail soutenu. La prestation s'effectue généralement en dehors des horaires habituels de travail et d'utilisation des locaux, tôt le matin, mais également tard le soir ou durant la nuit.



Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du CQP

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Tout type d'entreprise et de collectivité, dans des environnements très diversifiés :

- bureaux, locaux administratifs, immeubles d'habitation;
- hôpitaux et cliniques, établissements médico-sociaux, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD);
- magasins, hypermarchés; locaux industriels;
- salles de sport, musées, cinémas, hôtellerie;
- restauration collective;
- transports en commun.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de nettoyage en collectivité;
- Agent des services hospitaliers qualifié;
- Agent de nettoyage industriel;
- Agent de propreté des locaux ;
- Agent de propreté en grande surface ;
- Agent d'entretien polyvalent.





Programme de la formation

A. Organisation de chantier : 28 heures

Objectifs pédagogiques :

- Préparer le poste de travail en tenant compte du site : mobilier
- Adapter le protocole aux exigences du chantier
- Répartir le temps disponible selon le travail
- Prendre en compte les données du cahier des charges (sûreté, besoins...)
- Évaluer la nature et l'importance des salissures d'un local
- Proposer les améliorations à apporter au processus opératoire pour l'optimiser du point de vue des détails, de la qualité
- Choisir le matériel en fonction de l'opération à effectuer sur le revêtement en tenant compte des caractéristiques du lieu
- Choisir les produits en fonction du revêtement, du lieu et de la nature et du degré de salissures
- Vérifier la disponibilité des produits, des matériels et des équipements nécessaires au travail
- Prévoir les moyens pour l'exécution d'une tâche
- Préparer et disposer de façon rationnelle son chariot, les outillages, les matériels et les consommables
- Délimiter la zone de travail
- Protéger les lieux et les biens de dommages éventuels
- Vérifier la mise en place des dispositifs de sécurité sur les produits et matériels

B. Réalisation des techniques professionnelle : 119 heures

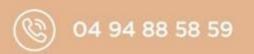
Objectifs pédagogiques :

- Appliquer les consignes de service, orales ou écrites
- Sélectionner les équipements de protection en fonction de la tâche à réaliser
- Utiliser les matériels/produits en respectant les données des fiches techniques
- Positionner les produits sur l'échelle des pH
- Effectuer les opérations d'entretien manuel et mécanisé des sols textiles, plastiques, parquets, carrelages, céramiques, pierres naturelles
- Choisir et utiliser les matériels d'entretien
- Choisir et utiliser les accessoires des machines selon les techniques à mettre en œuvre
- Réaliser un lustrage, polissage, un spray méthode sur un revêtement plastique
- Réaliser un décapage à sec ou un décapage au mouillé
- Appliquer manuellement une protection
- Réaliser une remise d'un sol textile
- Réaliser une rénovation d'un sol en pierre naturelle calcaire
- Réaliser le récurage d'un sol carrelé
- Remettre à leur place les éléments déplacés
- Appliquer les consignes d'entretien
- Assurer le nettoyage des matériels et des accessoires après utilisation
- Faire les réglages et les ajustements nécessaires du matériel d'exploitation
- Appliquer les procédures de maintenance de 1^{er} niveau









C. Contrôle des résultats : 14 heures

Objectifs pédagogiques :

- Apprécier visuellement la qualité de son travail
- Ajuster sa méthode de travail pour obtenir le résultat souhaité
- Renseigner des documents d'exploitation sur les opérations effectuées et sur les consommations
- D. Respecter des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur les chantiers : 21 heures

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en œuvre les mesures d'hygiène requises
- Mettre en œuvre les dispositifs de sécurité requis (notamment en électricité)
- Appliquer spontanément les gestes et postures adaptés
- Appliquer spontanément les éco-gestes notamment en électricité
- Appliquer les règles de base et les précautions d'emploi des produits / matériel
- Appliquer les règles de base et les précautions de stockage des produits / matériel
- Appliquer les règles de base et les précautions de tri des déchets
- Assurer le rinçage des emballages préalablement à leur évacuation
- Mettre en œuvre les moyens de prévention nécessaires par rapport aux risques de la situation
- E. Relations clients et attitudes de service : 21 heures

Objectifs pédagogiques :

- Appliquer les règles pour limiter au maximum les nuisances
- Savoir se présenter
- Collecter les informations et éléments nécessaires au traitement d'une situation
- Traiter la situation selon la procédure établie
- Transmettre oralement les informations
- Sélectionner les informations à transmettre
- Choisir des modalités appropriées de transmission de l'information
- F. Renforcement pratique: 28 heures
- G. Positionnement, accompagnement et évaluation continue : 24 heures (dont 4 heures pour l'évaluation finale)

Contactez-nous!

www.crc-formation.fr 04.94.88.58.59

contact@crc-formation.fr

245, avenue de l'université Le nouveau parc St Clair 83160 LA-VALETTE-DU-VAR Organisme de formation déclaré

N° activité: 93830543293 Accrédité DRAAF: 930345396201



